Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601493-20260312-D2026_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-29

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mil vingt-six
Le 12 Mars
Le Conseil Municipal de la commune de NOYAL-MUZILLAC

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick BEILLON

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 Mars 2026

PRÉSENTS : M. BILLY, Mme BLANCHARD, M. LOYER, Mme BOUIT, M. BERNIER, Mme GUIHO, M. GALUDEC, Mme BOCENO, MM. REBELO, ALONSO, LE KERNEC, Mme LE CORRE,

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes LAFAURIE-LE DIVELLEC, VAUGRENARD, SAVARY, EON, LAUNAY MM. DANIEL, DESVACHEZ, METAIRIE, JEGO, CAMERLO

SECRÉTAIRE : M. Patrick GALUDEC

Madame LAUNAY a donné pouvoir à Madame BOCENO

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025, dont les résultats se présentent comme suit :

1 - Section de Fonctionnement :

- Excédent de clôture de **754 517,12 € (A)**

2 - Section d'Investissement :

- Déficit de clôture de **548 895,25 € (B)**

Solde des Restes à réaliser :

- Déficit de **1 117 814,79 € (C)**

Besoin de financement : 1 666 710,04 € (C + B)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 13 voix pour et 1 vote contre** :

➢ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation au compte 1068 comme suit :
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement + Dotation complémentaire en réserve : **754 517,12 €**

MAIRIE DE NOYAL-MUZILLAC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
56 Morbihan

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick BEILLON